



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique familiale

Question écrite n° 107448

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le manque de crèches en France. L'impossibilité de trouver une crèche pouvant accueillir un ou plusieurs de leurs enfants contraint certains parents à devoir interrompre de façon temporaire ou plus durable leur activité professionnelle, ce qui représente une perte non négligeable de revenus pour le foyer. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui préciser les dispositifs existants permettant à un parent de cesser son activité professionnelle pour s'occuper d'un enfant en bas âge ne pouvant être accueilli ni en crèche ni en école maternelle.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107448

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10790